

FORMULAIRE DE DEMANDE D'ATTRIBUTION D'UNE CARTE D'IDENTIFICATION ULM

Je soussigné :

Nom et Prénom du Constructeur		Téléphone	
Adresse			

Identification	Code d'Identification	Base d'attache	Activités particulières

Conformément à l'Arrêté relatif aux aéronefs Ultra Légers Motorisés en date du 23 septembre 1998 paru au Journal Officiel du 1er novembre 1998 :

- je certifie que mon ULM est toujours conforme au dossier technique déposé,
- j'atteste de l'aptitude au vol de mon ULM,
- je déclare disposer du Manuel d'Utilisation,
- je déclare disposer du Manuel d'Entretien.

Date :
Signature

À la réception du formulaire renseigné, le ministre chargé de l'aviation civile délivre au postulant la carte d'identification accompagnée d'une note précisant que :

1. la carte est délivrée en considération de la déclaration du postulant, et de la déclaration antérieure du titulaire de la fiche d'identification, sans que ces déclarations aient fait l'objet d'une vérification particulière par les services de l'aviation civile, et que le postulant assume en conséquence totalement les responsabilités associées.
 2. En cas de fausse déclaration, le postulant est passible des dispositions de l'article 441-1 du Code Pénal.
 3. Le ministre chargé de l'aviation civile peut faire effectuer la surveillance qu'il juge nécessaire, par des personnes ou organismes habilités à cet effet, pour s'assurer de l'aptitude au vol de l'aéronef titulaire de la carte d'identification.
-

Copie à :
PJ :